

ÉTUDE ET SYNTHÈSE DE TEXTES (ÉPREUVE N° 304)
ANNÉE 2015
ÉPREUVE CONÇUE PAR ESCP EUROPE
VOIE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE, ET VOIE LITTÉRAIRE

1- LE CORPUS

- Texte n° 1 : Luc Boltanski, *La souffrance à distance – Morale humanitaire, médias et politique*, Éditions Métailié, 1993
- Texte n° 2 : David Le Breton, *L'adieu au corps*, Éditions Métailié, 1999
- Texte n° 3 : Grégoire Chamayou, *Théorie du drone*, La fabrique éditions, 2013

Le corpus proposé cette année aux candidats se singularise par une thématique très contemporaine. Il s'agit de l'action médiatisée, de l'action accomplie à distance, ou encore de la virtualité. Conséquence : à la différence des sujets proposés les années antérieures, il regroupe trois textes très contemporains, mais il ne pouvait évidemment en aller autrement.

Une autre originalité de ce corpus tient aux modalités d'unification des textes autour d'une problématique commune. Les trois textes en effet abordent trois thématiques très distinctes qui s'inscrivent néanmoins dans un cadre problématique commun qu'on peut donc unifier sous le terme de « distance ». Le champ de confrontation des textes n'est donc pas livré thématiquement par les textes qui sont des déclinaisons dans des univers particuliers d'une problématique commune. L'un des enjeux et des intérêts du sujet ainsi construit est donc d'inviter les candidats à identifier ce champ commun de confrontation à l'intérieur duquel il sera possible de faire dialoguer les trois auteurs.

2- LES AUTEURS

Luc Boltanski (à ne pas confondre avec Christophe Boltanski, plasticien, et frère du premier) est sociologue, directeur d'études à l'EHESS. Sa bibliographie reflète un spectre très large de champs d'exploration. Parmi les ouvrages les plus récents qui ont fait date, on relève : *Le nouvel esprit du capitalisme* (1999), *La condition fœtale, une sociologie de l'avortement et de l'engendrement* (2004) ou encore *Énigmes et complots : une enquête à propos d'enquêtes* (2012).

La pensée et les travaux de Boltanski sont à saisir relativement à celle et ceux de Pierre Bourdieu dont il fut proche. Il s'en est pourtant démarqué dans les années 1990 en se faisant l'un des principaux représentants de la sociologie dite *pragmatique*, laquelle s'oppose à une « sociologie critique surplombante » qui postule que seule la connaissance savante peut être critique, les connaissances ordinaires étant plongées dans les illusions. La sociologie pragmatique considère au contraire que l'homme fait la société, possiblement en connaissance de cause, et que les acteurs sociaux sont compétents pour prendre position, juger, dénoncer, critiquer, agir.

C'est précisément le rôle de l'individu qu'interroge Boltanski dans l'ouvrage dont l'extrait est tiré, et qui s'intitule *La Souffrance à distance* (1993). Boltanski y interroge les enjeux du spectacle de la souffrance : qu'est-ce qu'être spectateur de la souffrance ?

Comment agir ou réagir vers ceux que les médias nous présentent dans les fers, sous le joug de la nécessité, livrés au désespoir pour toutes sortes de raisons (économiques, morales, politiques) quand la distance qui nous sépare du lieu de cette souffrance interdit toute action directe et efficace.

David Le Breton est anthropologue et sociologue, professeur à l'université de Strasbourg. On le connaît comme l'un des grands spécialistes des représentations et des mises en jeu du corps humain, qu'il étudie notamment en analysant les conduites à risque.

L'Adieu au corps, dont le deuxième texte est extrait, est l'un de ses ouvrages les plus célèbres et les plus lus. L'ouvrage date de 1999, ce qui, au regard de la révolution numérique qui s'est accomplie depuis la fin du XX^e siècle, peut paraître lointain. Mais le propos y est visionnaire et ne s'est pas périmé : avec un regard froid et pessimiste, Le Breton constate un phénomène généralisé d'évincement du corps dans la vie ordinaire, qu'il s'agisse de notre propre corps ou de notre relation à l'autre, que ce soit dans le domaine de la procréation, de la cyber sexualité ou plus largement de la cyberculture, dont il est question dans l'extrait étudié.

Grégoire Chamayou est philosophe, sans doute le moins connu, mais aussi le plus jeune (il est né en 1976) des trois auteurs. Sa bibliographie est encore peu fournie et *Théorie du drone* est la première de ses publications ayant rencontré un large écho. L'ouvrage interroge les enjeux éthiques et psychologiques d'une guerre qui peut désormais se mener à distance au moyen des drones.

3- ANALYSE DU CORPUS

Texte de Boltanski

Problématique – Boltanski interroge la légitimité morale du spectacle de la souffrance, c'est-à-dire observée à distance, du point de vue du spectateur. Dans quelle mesure la contemplation de la souffrance d'autrui ne contrevient-elle pas à l'éthique ? En effet, une relation immédiate avec un être qui souffre permet de réagir de manière directe. Mais à distance, « l'action directe est difficile ou impossible » (§2). Quelle valeur morale peut donc revêtir un tel spectacle ? N'y a-t-il pas quelque complaisance moralement condamnable (voyeurisme, sadisme) à se livrer à ce genre de contemplation ?

Thèse – La position de Boltanski est qu'un tel spectacle trouve sa légitimité dans le fait qu'il convoque une réaction du spectateur. Il la convoque dans la mesure où si le spectateur s'esquive ou ne réagit pas, il s'expose à une accusation d'égoïsme ou de lâcheté. Le type de spectacle relève donc d'une « mise en demeure » du spectateur : même s'il ne peut agir directement, il peut propager par la parole le sentiment inspiré par le spectacle de souffrance. Autrement dit, sollicité de manière médiate, le spectateur peut réagir lui aussi de manière médiate.

Résumé détaillé et analyse

§1 – Exposé du problème : contrairement à tout autre type de spectacle, celui de la souffrance d'autrui confronte le spectateur à un dilemme moral, parce qu'il convoque une réaction – au risque sinon d'une accusation d'indifférence. Le voilà sommé de réagir. On pourrait parler de chantage moral, mais Boltanski préfère parler de « mise en demeure ».

§2 – La vue à distance de la souffrance d'autrui semble conduire à une impasse : le spectateur est sommé d'agir, et il ne peut le faire, du fait précisément de la distance. Ce raisonnement est invalidé par Boltanski pour qui le spectateur est sommé de « donner de la voix ». À partir du

moment où le spectateur « ne fait pas défection », il est poussé à se faire l'écho de cette souffrance.

§3 – Boltanski développe son propos : le spectacle de la souffrance peut donner lieu à des réactions de deux ordres, qui correspondent à deux types de regards, mais aussi deux rapports distincts à la parole. Dans le premier cas, il s'agit d'un regard indifférent ou complaisant, donnant éventuellement lieu à de la parole, mais c'est alors une parole privée, essentiellement tournée vers soi – mais une telle réaction expose à des accusations d'égoïsme ou même de perversion. Dans le second cas, il s'agit d'une réaction prenant la forme d'une parole tournée vers autrui, visant l'arrêt de cette souffrance.

§4 – Ouverture ou nuance. La possibilité d'un spectateur indifférent ou susceptible de regarder une souffrance réelle comme source de divertissement oblige tout de même à interroger le rapport du spectateur à la représentation de la réalité et le fait qu'il puisse la considérer comme relevant d'une fiction. Boltanski ne dit pas si le problème se situe selon lui dans l'œil du spectateur ou dans la représentation du réel dans son principe même, mais il observe la possibilité de saisir la représentation de la réalité comme si elle était fictionnelle, chez certaines personnes au moins, ce qui lui fait alors manquer son objectif et sa légitimité. En d'autres termes, cette démarche a sa légitimité dans le principe, mais elle révèle en pratique des déviations ou des échecs qui mettent en cause son bienfondé.

En résumé,

- La représentation de la souffrance peut donner lieu à deux types de réactions, l'une tournée vers soi, potentiellement perverse, l'autre vers l'extérieur.
- Le spectacle de la souffrance n'est donc pas nécessairement condamnable moralement s'il conduit le spectateur à réagir, à donner de la voix.
- Il n'en demeure pas moins que l'existence dans les faits du premier type de réaction conduit à s'interroger sur les risques de déréalisation de la représentation de la souffrance à distance.

Texte de Le Breton

Problématique – Le Breton interroge les mérites et les enjeux de la cyberculture dans notre rapport au réel. Plus précisément, il interroge les conséquences dans notre rapport au réel de l'essor de la cyberculture. S'expose-t-on à un risque de substitution ou de confusion entre les deux ?

Thèse – Le succès et la séduction de la cyberculture s'expliquent par le fait que celle-ci permet de faire l'économie des diverses contraintes physiques et corporelles imposées par le réel, en particulier la confrontation au corps de l'autre. Ce faisant, elle expose à des risques de confusion entre les plans réel et virtuel, risques qui peuvent avoir des conséquences désastreuses.

Résumé détaillé et analyse

§1 – La cyberculture facilite la communication et une certaine intimité des échanges, bien évidemment parce qu'elle rend possible un lien entre des personnes éloignées dans l'espace, mais aussi parce qu'elle se passe de la confrontation au corps de l'autre, qui en constitue parfois un obstacle. Autrement dit, elle constitue une réponse satisfaisante à un double problème que peut constituer le corps de l'autre, selon qu'il est trop lointain ou trop proche. Par la cyberculture, le problème se trouve réglé par le fait que de corps, il n'y a plus.

§2 – Autre avantage (qui peut aussi se lire comme une analyse du phénomène) : le cyberspace est de l'ordre de la simulation du réel, ce qui signifie qu'il permet des expériences réelles de la sensation qui ne requièrent pas l'expérience physique du corps. Toutefois « la confusion est parfois la rançon à payer ». Le Breton livre ici des exemples

assez attendus sur les risques aux conséquences parfois dramatiques de confusion entre réel et virtuel, en rappelant, un peu à la manière de Lacan, quoique dans un tout autre domaine : le réel, c'est quand on se cogne.

§3 – S'ils ne doivent pas être confondus, réel et virtuel ne sauraient être non plus dissociés : la cyberculture est « une autre dimension du réel », « un autre principe de réalité », puisqu'elle mobilise des affects et donne le sentiment de vivre « physiquement et affectivement les échanges avec les autres ». Il y a une effectivité de la virtualité qui se retrouve dans l'étymologie même du terme (*virtus*). Quoiqu'elle paraisse développer ce point, la seconde moitié du paragraphe l'infléchit. En effet, Le Breton explique que le cybermonde exerce un pouvoir de fascination chez son usager qui y trouve matière à alimenter son fantasme de toute-puissance, puisqu'on se trouve alors dans un monde où tout est contrôlable et où, précisément, on s'affranchit des contraintes, notamment physiques, du réel. Celui-ci, au contraire est « hors de toute maîtrise » et résiste aux tentatives de se le soumettre. L'expérience du réel est une confrontation à soi et aux autres, à laquelle le cybermonde permet, au moins en partie, de se soustraire. Cette fin d'extrait fonde donc l'attractivité et le succès de la cyberculture sur de la frustration ou un désir de toute-puissance.

En résumé,

- La cyberculture présente l'immense avantage de ne plus avoir à se confronter à l'obstacle essentiellement psychique que constitue la confrontation au corps de l'autre.
- Fondée sur le principe du « comme si », elle peut donner lieu à des brouillages dangereux entre réel et virtuel.
- Sa séduction repose sur le fantasme de toute-puissance qu'elle alimente chez l'utilisateur.

Texte de Chamayou

Problématique – L'utilisation de plus en plus répandue du drone dans les conflits militaires conduit Chamayou à interroger les enjeux psychiques pour ses acteurs d'une guerre qui se mène à distance.

Thèse – Si la guerre à distance que permettent les drones présente pour leurs pilotes maints avantages en termes d'« amortisseurs moraux », elle engage le soldat dans une expérience « désunifiée » et schizophrénique du réel.

Résumé détaillé et analyse

§1-3 – Chamayou inventorie et analyse ce qu'il appelle les « amortisseurs moraux » qui facilitent pour ses opérateurs la guerre menée à distance : l'absence de réciprocité qui permet de ne pas voir le regard de celui que l'on tue et la rupture de l'unité phénoménologique de l'acte qui voit dissociées l'action et ses conséquences et qui, par conséquent, requiert un véritable effort mental de la part du soldat pour se figurer son action dans sa complétude.

§4-7 – La deuxième partie de l'extrait s'intéresse au caractère schizophrène d'une telle expérience : faire la guerre dans un contexte de paix, mener par ailleurs une vie ordinaire, faire face aux contestations antimilitaristes, mais aussi devoir assumer l'hypocrisie, en s'en faisant le bras armé, d'un pouvoir politique qui se prétend démocratique tout en menant des guerres impérialistes. À l'opposé d'une guerre traditionnellement conçue comme une expérience totale du sujet totalement immergé dans un conflit, c'est-à-dire psychiquement et physiquement, la guerre moderne menée par les drones apparaît ainsi comme une expérience de la dissociation à tous les niveaux, de la non-coïncidence entre l'action menée et l'environnement effectivement vécu.

En résumé,

- La guerre à distance est productrice, auprès de ses acteurs, de nombreux « amortisseurs moraux ».
- Elle n'en constitue pas moins une expérience schizophrène principalement liée à la division de l'unité de lieu de l'action.

4- POUR CONSTRUIRE LA SYNTHÈSE

Les trois textes qui constituent le corpus examinent donc trois champs bien distincts : le spectacle de la souffrance, la cyberculture et les drones.

Mais il apparaît vite que ces trois domaines constituent trois déclinaisons d'une situation commune qui est celle de la modernité technologique ou médiatique.

Cette modernité se caractérise par la dématérialisation des moyens d'action et, ce faisant, par la possibilité nouvelle d'agir à distance : mon action, engagée dans un ici et maintenant particulier, trouve ses conséquences dans un ailleurs sur lequel je n'ai a priori pas de prise physique. Cette action à distance requiert des instruments qui donnent à l'action un caractère médiatisé, ou médiat, si l'on préfère. La technologie (le numérique, les médias) vient ainsi s'intercaler entre l'origine de l'action et l'effet visé, à tel point que celui qui agit n'est plus en mesure de percevoir effectivement les conséquences de son action.

C'est précisément là, entre le geste par lequel on agit et ses conséquences, que se situe le cœur de la réflexion des trois textes.

Ceux-ci interrogent l'opportunité et la légitimité d'une vie qui désormais se mènent à distance, dans une dissociation de l'acte et de ses conséquences : quel sens et quelle légitimité donner au spectacle de la souffrance à distance ? (Boltanski) ; quels sont les enjeux et les risques d'une communication à distance ? (Le Breton) ; quels sont les enjeux psychiques d'une guerre qui se mène à distance ? (Chamayou).

Les trois textes interrogent les problèmes posés par ces actions dont on ne perçoit pas directement les conséquences. En particulier ils montrent que la distance tend à rendre virtuelles dans les esprits les conséquences pourtant bien concrètes de l'action.

La proposition de rédaction développée ci-dessous reprend les perspectives définies par ces trois principaux axes.

PROPOSITION DE SYNTHÈSE N°1

Quels sont les enjeux d'une modernité technologique marquée par la possibilité d'agir à distance ?

Quelles sont les manifestations de cette modernité ?

Elles apparaissent très diverses. Boltanski interroge le spectacle médiatisé de la souffrance d'autrui dans le but de susciter l'indignation. Le Breton analyse l'essor de la / cyberculture qui permet aux individus de communiquer entre eux depuis n'importe quel point du globe. Chamayou réfléchit aux enjeux de ces guerres qui se mènent désormais à distance et en toute sécurité au moyen de drones.

Quels avantages ces nouveaux moyens présentent-ils ?

Dans une perspective morale et pragmatique, Boltanski/ affirme que le spectacle de la souffrance trouve sa légitimité en constituant le spectateur en relais d'indignation, le sommant

de s'émouvoir publiquement auprès de son entourage. Dans une perspective psychique, Chamayou considère que la guerre à distance est moins douloureuse pour le pilote de drones, soustrait à l'expérience / immédiate de la mort infligée. Mêlant les deux perspectives, Le Breton observe que la confrontation avec le corps d'autrui constitue un obstacle psychologique que la relation virtuelle élimine, facilitant ainsi la communication interpersonnelle. Lucide, il ajoute que le succès du cybermonde est symptomatique d'un désir de toute-puissance accessible seulement / dans l'univers virtuel.

Cet éloignement n'altère-t-il pas notre perception du réel ?

Les trois auteurs évoquent un risque de déréalisation. Il existe selon Chamayou un risque de dissociation entre réel et virtuel dans l'esprit du pilote de drone, qui doit fournir un effort pour se figurer les / conséquences concrètes de ses actes. Pour Boltanski et Le Breton au contraire, le risque majeur est celui d'une confusion. Le Breton observe que le virtuel, fondé sur un principe de ressemblance, incite à la confusion, avec, parfois, des conséquences dramatiques. Boltanski évoque quant à lui les cas pathologiques de l'indifférence / et des jouissances perverses que la souffrance devenue spectacle peut inspirer, et surtout il observe que cette distanciation risque de déréaliser la souffrance, dès lors contemplée comme une fiction.

(330 mots)

PROPOSITION DE SYNTHESE N°2

Comment la civilisation des écrans bouleverse-t-elle la logique, les conditions et les modalités de notre rapport au monde ?

Dans quels environnements évoluons-nous désormais ?

Pour Boltanski, dans des espaces paradoxaux privés, mais ouverts aux souffrances d'un monde où notre implication s'exerce indirectement et à distance. Dans le domaine militaire, Chamayou pointe une évolution génératrice d'incertitudes entraînées par l'impossibilité de maintenir pour certains combattants la distinction autrefois tranchée entre le front et l'arrière. Des transformations similaires caractérisent déjà un monde civil qui, à en croire Le Breton, a permis l'avènement d'une ubiquité effective et où frontières et limites de tous ordres s'estompent progressivement.

Quelle relation à autrui dans ce nouvel univers ?

Boltanski évoque une altérité incertaine, à la fois proche et distante, toujours susceptible de basculer dans une dimension fictionnelle. Le Breton décrit pour sa part les relations paradoxales nouées dans des communautés virtuelles avec des cyber partenaires dépourvus d'enveloppe corporelle et, partant, nimbés d'un mystère délibérément entretenu. Chamayou, lui, nous introduit à la complexité d'étranges guerres numériques dans lesquelles, la victime ennemie étant dorénavant mise à distance de son exécuteur, c'est de ses concitoyens que le soldat doit attendre des manifestations d'hostilité.

À quels risques moraux sommes-nous dès lors confrontés ?

À la progression du sentiment d'irresponsabilité dans un monde où, selon Chamayou, se généralise la capacité à dissocier les actions de leurs conséquences et où les systèmes de valeurs se réduisent à de purs mensonges, quand ils ne masquent pas une incapacité désormais pathologique à assumer l'intégralité de nos actes. Boltanski voit en nous les voyeurs d'une souffrance éloignée que notre inaction perpétue, ou qui risque dans la pire des hypothèses de devenir pourvoyeuse de jouissances perverses. Le Breton craint même l'avènement d'une humanité nouvelle se rêvant, dans un phantasme de toute puissance, en démiurge capable de plier la complexité du réel à son caprice.

(321 mots)

4. Bilan de correction

La maîtrise de la langue et les problèmes lexicaux

Dans le domaine de la langue, les fautes d'orthographe sont inacceptables et sont traditionnellement sanctionnées. Parmi les défauts récurrents, qui discriminent les copies à 06 et au-dessous, on commencera par la faiblesse de la langue, parfois étonnante chez des candidats ayant accompli deux années d'études supérieures : des fautes d'accord élémentaires comme celles entre l'adjectif et le nom ou entre le verbe et son sujet, des impropriétés : comme « désintéressement » pour « désintérêt ». Plus largement, on ne peut qu'inviter les futurs candidats à prêter une attention plus soutenue aux noms propres des trois auteurs de la synthèse.

La maîtrise du lexique est un domaine de compétences auquel les étudiants ne sont pas toujours suffisamment sensibles durant leurs années de CPGE, c'est pourquoi le rapport de cette épreuve peut être un bon moyen de rappeler à tous son importance.

Les étudiants les plus fragiles dans ce domaine encourent une double peine, puisque la compréhension du texte et sa restitution sont simultanément affectées. En outre, la maîtrise d'un lexique précis est absolument nécessaire dans la vie professionnelle : les futurs cadres que seront certains candidats travailleront dans un monde où le mot a une place fondamentale, à l'écrit comme à l'oral (multiplication des courriers électroniques, présentations, synthèses, exposés, etc.) ; maîtriser le lexique assurera, pour partie, leur capacité à convaincre. Il est d'ailleurs significatif de constater que ces problèmes de lexique se manifestent aussi chez des candidats manipulant par ailleurs une langue formellement correcte (grammaire, orthographe), comme si cette composante de la langue était la plus complexe et la plus difficile à maîtriser. Trois problèmes différents se présentent dans les copies :

L'emprunt pur et simple des mots des textes : « amortisseurs moraux », « myopie philosophique et morale », « communication hors corps » ont particulièrement séduit les étudiants, parce que les formules sont en elles-mêmes d'autant plus frappantes qu'elles brillent dans des textes au lexique par ailleurs assez simple. Le plus souvent, ces emprunts dissimulent une incapacité à transcrire véritablement le sens du texte, faute d'outils lexicaux adaptés, mais aussi une mauvaise compréhension du texte. Inversement, lorsqu'un candidat écrit : « cela pourrait mener à l'adoption d'un comportement égoïste face à la souffrance », il ne voit pas que l'adjectif *égoïste* a chez Boltanski un sens profond qui fait que la « façon de regarder égoïste » dont il parle n'est pas un vilain défaut, mais une forme de perversité. La simplicité du terme « égoïste » n'est qu'apparente.

L'emprunt peut chercher à se dissimuler derrière une formule approchante, mais ce choix dénote là encore une mauvaise maîtrise du langage. L'« intérêt » du spectateur que pointe Boltanski conduit un candidat à parler d'un spectateur « désintéressé » - ce qui constitue un contresens. Lorsque Boltanski parle de « maintenir son intégrité dans le face-à-face avec la souffrance », un candidat s'interroge à tort sur sa capacité à garder son « authenticité ». Pire, la « défection » du même Boltanski donne lieu à un regrettable « s'il défecte ».

La méconnaissance du sens exact des mots : ainsi l'emploi de « fictif » ou de « fiction », vus comme synonymes de « virtuel » ou de « spectacle », met à mal les enjeux des textes et mène au contresens (« La morale est-elle alors présente dans la fiction ? » se demande un candidat). À propos des cyber-relations que détaille Le Breton, un candidat parle de « communication non verbale » alors qu'il s'agit de communication à distance. Cette méconnaissance peut mener à un texte illisible, comme lorsqu'un candidat utilise à plusieurs reprises le mot « microcosme » sans qu'il soit possible de comprendre quel sens ce mot revêt pour lui.

Le risque de confusion

Une bonne synthèse nécessite en tout état de cause de rendre compte avec justesse des idées présentes dans chacun des textes et, pour ceux de cette année, de trouver un axe de rapprochement qui permette de mettre en valeur des thèmes aussi différents que la présence dans les médias de souffrances réelles données à voir au public, la multiplication des relations à distance permises par l'existence d'un cyberspace et enfin les particularités psychiques associées à la guerre menée à distance par l'intermédiaire des drones.

Chaque texte pointait à un moment donné une conséquence problématique de la distance, ou de son défaut. Dans le texte 3, il était question du malaise des opérateurs de drones, obligés de passer constamment d'un état de guerre à un état de paix, privés de la distance qui de tout temps, a séparé les zones de combat et d'affrontement des zones de paix, le front de l'arrière, et le temps du combat de celui de la permission. Certains candidats ont conclu que les opérateurs ne savaient plus faire la distinction entre guerre et paix! Ainsi on peut lire : « Le soldat doit constamment jongler entre la paix et la guerre. Dès lors il confond ces deux mondes, ne sachant plus quand il est dans l'un ou dans l'autre » ou encore : « Chamayou dénonce le danger qui consiste à passer d'un monde à un autre, particulièrement de la guerre à la paix pour les soldats, créant une dualité qui leur fait perdre tout repère », ou encore : « les opérateurs, qui sont dans l'incapacité de faire la différence entre guerre et paix ». Ces candidats sont manifestement peu attentifs à l'énonciation dans le texte et à la distinction entre ce qui relève de la réflexion de l'auteur et ce qui relève, à six reprises dans le texte, au discours direct et entre guillemets (§2, 4, 5 et 6), des témoignages d'opérateurs. C'est ainsi que le risque de « schizophrénie » avancé par un pilote de Predator au § 4 a pu être mis en avant, au détriment de l'analyse précise de ce que Chamayou désigne comme un « sentiment de dualité » qui nécessite le « cloisonnement ».

D'autres candidats ont présenté avec maladresse ce basculement rapide d'un état à l'autre, écrivant par exemple: « Grégoire Chamayou estime que l'opérateur de drone de combat est soumis à l'inconstance » ou « Il faut donc établir une séparation cognitive, par exemple savoir jongler entre tueur et père de famille ».

Il était souhaitable de mettre en avant avec précision la complexité de la situation des opérateurs, en proie à des difficultés d'ordre psychologique. Les formulations qui suivent en rendaient compte de manière efficace : « Chamayou montre qu'il est primordial que les opérateurs de drone distinguent très précisément leur vie professionnelle du reste », ou encore : « Une réalité complexe pour les pilotes : vivre en zone de paix et commettre des actes de guerre répréhensibles pour la société civile ».

Trouver une problématique qui concerne les trois textes et permette de les confronter ne saurait se faire au détriment d'une lecture précise et juste du contenu particulier de chacun des textes. Cette année, les textes 1 et 3, qui ne présentaient aucune réelle difficulté de compréhension, ont été l'occasion de lectures trop rapides et superficielles, menant à de nombreux faux sens.

Les nécessaires articulations

Si de nombreux candidats ont le souci d'introduire dans la progression d'ensemble de leur synthèse une forme de dynamique, notamment perceptible dans les trois questions d'ouverture choisies, trop rares sont ceux qui se préoccupent d'organiser les différents éléments qui composent ces trois parties. On constate ainsi régulièrement l'adoption d'une

logique purement cumulative, dont le caractère répétitif est dans certains cas accentué par une reprise systématique de l'ordre des textes. Chaque développement suit ainsi le même cheminement : « selon Boltanski..., selon Le Breton..., et d'après Chamayou ». De telles juxtapositions demeurent insuffisantes, dans la mesure où elles trahissent une incapacité à procéder à une véritable confrontation des textes. Ceux-ci sont simplement énumérés, au lieu d'être mis en tension. Le recours à des outils de liaison dont la valeur logique reste faible, comme « par ailleurs », « de plus », « quant à un tel », « pour sa part », voire le curieux « de sa part » apparu cette année, ne suffit pas à masquer cette difficulté à opérer un travail de synthèse. Soulignons à ce propos que l'emploi abusif de la formule « de même » est parfois un aveu de faiblesse de la part du candidat. Deux auteurs ne pensent ni ne s'expriment jamais exactement « de même » ; c'est leur singularité qu'il s'agit de dégager. Nous ne pouvons donc qu'inviter les étudiants à préciser davantage ce qui distingue les textes qui leur sont proposés, en fonction notamment des différents plans où ils se situent, ainsi que des méthodes d'analyse qu'ils privilégient. Des lignes de force se dessineront ainsi plus nettement, qui permettront aux étudiants d'échapper au risque d'une simple compilation des points de vue.

La dynamique du plan

Le jury a été frappé cette année encore par la faiblesse des questions dans certaines copies. Cette difficulté dans la formulation prouve que les candidats, la plupart du temps, se sont acquittés de ce questionnement comme s'il s'agissait d'une formalité. Il apparaît donc nécessaire de rappeler que la qualité des questions conditionne la réussite de l'exercice : la question initiale, en posant la problématique, atteste la compréhension du corpus et son degré de pertinence ; les questions posées au début de chaque axe mettent en lumière, quant à elles, l'efficacité logique de la démonstration. Il est donc impératif de porter l'effort, lors de la composition, sur la justesse et la netteté de ce questionnement.

Certains candidats enchaînent ainsi une problématique et un plan redondants :

Quel est l'impact des nouvelles technologies sur la morale ?

- I) Quel est leur impact sur la morale ?
- II) Comment se manifeste-t-il ?
- III) Quelles sont les conséquences des nouvelles technologies sur la morale ?

Quels sont les enjeux des relations à distance ?

- I) Que permet la relation à distance ?
- II) Quelles sont ses conséquences ?
- III) Les relations à distance sont-elles néfastes ?

Mais les correcteurs ont eu le bonheur de rencontrer des problématiques et des plans heureusement articulés, et très différents :

Quels sont les effets de l'introduction du virtuel dans le monde moderne ?

- I) Quels liens entre le monde virtuel et le monde réel ?
- II) Quels comportements adopte-t-on face à ce monde dual ?
- III) Le virtuel ruine-t-il les relations sociales ?

Quels sont les enjeux des nouvelles technologies ?

- I) En quoi influent-elles sur le rapport au réel ?
- II) Quelles en sont les conséquences morales ?
- III) Quels sont les risques de confusion entre réel et virtuel ?

En quoi le virtuel modifie-t-il le rapport au réel ?

- I) Quelles formes prend le monde virtuel ?
- II) Quels sont ses avantages sur nos modes relationnels ?
- III) Quels en sont les risques ?

Rappelons les quelques principes fondateurs de cette épreuve

L'épreuve de synthèse est une épreuve de culture générale, ce qui suppose que les candidats mobilisent leurs connaissances et leur culture (même s'ils ne disposent pas de documents) pour réfléchir à des problématiques liées aux programmes des classes EC.

L'épreuve est corrigée par des professeurs particulièrement attentifs à la correction de la langue, à la clarté, à la justesse et à l'élégance de la formulation. Il importe donc de retenir qu'à côté de la bonne compréhension des textes et de la maîtrise proprement dite de l'exercice de synthèse, une part de la notation valorisera ou pénalisera l'expression (songeons particulièrement aux énoncés convenus, maladroits ou répétitifs).

L'épreuve est régie par quelques conventions précises en termes de physionomie et de composition du texte à produire ; rappelons les principes et les aménagements qui ont été consacrés par la tradition au fil des ans :

- le texte à produire commence par une question, la plus précise possible, mais aussi la plus apte à saisir l'unité du corpus ; toute autre forme d'introduction s'éloigne de l'attente des correcteurs ;
- la conclusion qui viendrait clore le travail après le point de convergence et les trois points de confrontation est déconseillée ; elle ampute d'autant la restitution des idées du corpus et se limite souvent à des banalités convenues, ce qui est normal dans un aussi petit nombre de mots ;
- les points de confrontation sont formulés sous forme de questions, ce qui correspond plus à un usage qu'à une stricte obligation ;
- le respect de la fourchette imposée (300 mots, plus ou moins 10 %) est impératif. Le non-respect de cette règle entraîne des pénalités croissantes par tranches de mots manquantes ou excédentaires ; dans le décompte des mots, les noms des auteurs comptent pour un seul mot ;
- le respect de l'orthographe est impératif ; certes, les pénalités ne frappent pas la copie dès la première faute et une « licence » d'une, deux, voire trois fautes est laissée à l'appréciation des correcteurs ; au-delà, la sanction est forte et appliquée de manière systématique.